

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"
François de Cuville



LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations Juillet 2012

Edito



Le char fleuri ou corso

Le Corso, fréquemment appelé corso fleuri ou encore défilé de chars fleuris ou encore fêtes des fleurs est un défilé de chars se déroulant dans les rues au cours de fêtes locales de plein air. Ce nom d'origine italienne signifie « rue », ou « promenade publique ». Le corso est à l'origine une occasion de célébrer ensemble, en extérieur, un événement important. Celui-ci coïncide bien souvent avec l'arrivée du printemps.

A la fin du XIX^{ème} siècle, les corsos étaient composés surtout de charrettes ou tous autres véhicules décorés de branchage et de quelques fleurs. Les participants étaient bien souvent grimés ou « mâchurés », comme pour le Mardi Gras. Habillés, de façon fantaisiste, ils avaient pour objectif de faire sensation, se moquer des gens de façon humoristique, attirer l'œil du spectateur, lui donner envie de participer à la liesse populaire au son de musiques locales.

Après la guerre de 1914-1918, quelques voitures ou petits camions sont décorés et se mêlent aux chars traditionnels. Après la seconde guerre mondiale, c'est l'apparition des premiers tracteurs, les moyens de locomotion changent peu à peu mais la tradition de fabrication reste la même ou presque : sujets créés et fleuris par des associations, des quartiers ou des villages.

8 000 fleurs ! Cette année, il aura fallu 8 000 fleurs pour confectionner notre superbe char.

La question du thème à choisir pour le défilé se pose en novembre lors d'une réunion du Comité des Fêtes de Buchy, chef-lieu du canton. L'année 2012 sera sur le thème de l'habitation. Pour Bois-Héroult, ce sera... l'igloo, avec son ours blanc des neiges.

En décembre, le plan du char est terminé, les superficies sont calculées, le nombre nécessaire de fleurs pour le recouvrir est évalué.

En janvier, le papier crépon arrive. La confection des fleurs peut donc commencer, ce sera un travail de fourmi auquel les Hérouldiens bénévoles vont s'atteler. Chacun en fabrique chez lui, au coin du feu, en famille, devant la télévision...

Fin mars, la construction de la « carcasse » peut commencer. Suivra la pose du grillage puis celle du papier journal posé à la colle à papier (pour l'année prochaine, pensez à garder un peu de vos journaux, ils pourront être utiles). Mi-avril, la pose des fleurs peut commencer et chacun peut voir concrètement les fruits des efforts fournis pour le travail effectué pendant tout cette période de convivialité et de solidarité.



Merci à toute l'équipe dirigée magistralement par Florence BERTIN. Vous êtes nombreux à venir sous son hangar participer à la confection de cette œuvre collective ! Merci à vous tous.

Le char a été très applaudi le dimanche et le lundi de Pentecôte dans les rues de Buchy.

Pour la fête Nationale, nous avons ressorti le char qui a défilé dans le village. Ce sont des souvenirs inoubliables, témoins de beautés, de solidarités et de joies.

L'année prochaine, venez nombreux participer à la réalisation du nouveau char et l'applaudir quand il passera sous vos fenêtres et devant les yeux émerveillés de vos enfants.

Edouard de LAMAZE *Maire*



AVIS A LA POPULATION

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



Samedi 1^{er} septembre 2012 : Foire à tout.

Réservation auprès de Eliane COEFFIER : 06 26 40 76 62 ou Marie-Madeleine LOISEL : 06 28 33 54 48.
1,50 € le mètre au profit du Téléthon.
Vous pourrez profiter de l'exposition de vieilles voitures, des poneys, et du stand frites...

Dimanche 2 septembre 2012 : Fête de Saint Fiacre.

Le Maire et le Conseil Municipal organisent la fête du pays consacrée à Saint Fiacre. Le déroulé sera le suivant :

- 11h00 : messe à l'église
 - 12h30 : remise de décorations à la mairie.
 - Gilbert CARPENTIER : Patrick CHAUVET, Maire de Buchy et Conseiller général lui remettra l'Ordre du Mérite Agricole.
 - André PERIERS : Michel DENOUE, Président des Anciens Combattants du Canton lui remettra l'insigne des Porte-Drapeaux.
- A l'issue de ces remises : verre de l'amitié dans la halle.

Dimanche 9 septembre 2012 : Fête au village.

Organisée par le Comité des fêtes : jeux, concours, cadeaux à gagner.

- 12h30 : déjeuner sous le préau de la mairie
- Après-midi : stands, jeux pour enfants.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012 : Journées européennes du Patrimoine.



Exposition : Le Turquier de Longchamp (1748-1829), botaniste célèbre, membre de l'Académie de Rouen, né à Bois-Hérault, auteur de « La Flore des environs de Rouen », par l'Association Culturelle et Sportive de Bois-Hérault et l'Association des Amis de Le Turquier de Longchamp, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie (DRAC) et l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN).

Le dimanche 16 septembre

Spectacle de la troupe de l'Abbaye de Mortemer : « Les dits de Rutebeuf ». La troupe sera présente dans le parc du château tout l'après-midi et animera deux spectacles dansés et parlés à 15h00 et 16h30.

Visite de l'église et du parc.

A l'automne

Concert évangélique de la chorale du Jardin des Plantes de Rouen à l'invitation de Claude MESIERZ à Bois-Hérault.

Consultation pour un voyage

Comme en 2010, il est prévu d'organiser avec les amis et habitants de Bois-Hérault, un voyage à Marrakech. Les dates retenues sont soit du 26 au 30 octobre prochains, soit du 26 au 30 avril 2013. Les volontaires à la participation à ce voyage, pour un prix maximum de 320 €, sont priés de se faire connaître au secrétariat de la mairie en indiquant leur préférence de date. Les dates du voyage seront arrêtées en fonction des réponses.
NB : prière de bien vous assurer que vous êtes en possession d'un passeport valide.



Gymnastique volontaire mixte Saison 2012/2013

Reprise : mardi 11 septembre 2012 de 19h15 à 20h15 - Salle de l'école.
Testez 2 séances d'essai gratuites !

L'encadrement est assuré pour la 5^{ème} année consécutive par Patricia, animatrice EPGV.

La cotisation est de 82 € (dont licence EPGV & assurance).

Un certificat médical est demandé.

L'association est équipée de balles, cordes à sauter, bâtons, élastiband, bracelets et musique. Vous munir d'un tapis de sol et d'une paire de chaussures de sport réservée pour l'intérieur. Sous réserve du nombre de participants, les cours auront lieu tous les mardis (hors vacances et jours fériés).

- Contact Carole LECHEVALLIER :
02 35 34 33 12 ou 06 85 20 71 97.



Sécurité routière

Un panneau de limitation à 30km/h a été posé au croisement du four à chaux par arrêté du Conseil municipal du 29 juin 2012 et après consultation des services de la sécurité routière de la préfecture qui ont préconisé cette zone de limitation de vitesse (rapport consultable en mairie). Il est rappelé que cette zone a déjà malheureusement occasionné trois accidents.



Une urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets des médecins... Qui appeler ?

Si vous êtes confrontés à une situation qui nécessite le recours à un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, que faire ?

- En journée ces situations sont habituellement prises en charge par votre médecin traitant, si elles ne relèvent pas a priori de l'urgence vitale nécessitant alors le recours au SAMU par le N°15.
- En soirée ou le week-end, les médecins libéraux de la région se sont organisés afin d'apporter la réponse attendue par le public.

En fonction de votre lieu d'habitation,
contactez la régulation médicale.

**BESOIN D'UN AVIS MEDICAL
EN GARDE DANS LE 76**

- Le week-end, la nuit (à partir de 20h) et jours fériés

02 32 73 32 33

02 35 58 76 33

- En cas d'urgence

15

Attention à bien identifier la zone où vous vous situez

FACEBOOK DE BOIS-HEROULT



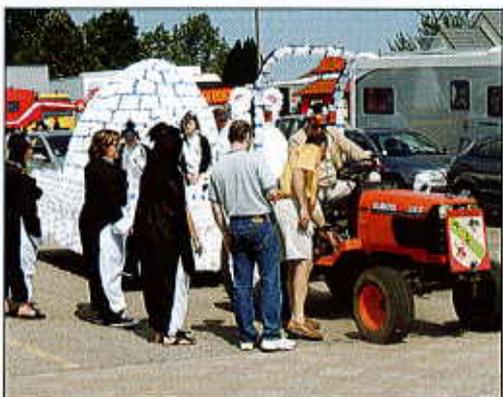
Le char



Vive les pingouins !



Les pingouins Héroldiens



Démarrera ?



Un pingouin...



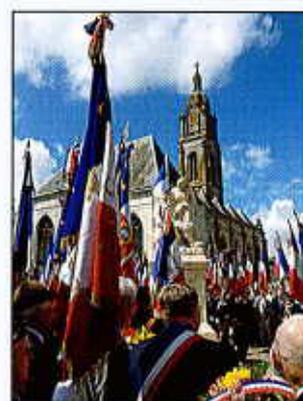
...Un autre pingouin



Sous les halles de Buchy



Rencontres



Les porte-drapeaux



Fanfare devant la maison de retraite



Feu d'artifice du 14 juillet





CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2012 (*pour le compte-rendu intégral, merci de vous rendre sur le site www.bois-heroult.fr*)

Le Conseil Municipal remercie l'équipe qui a confectionné le char pour la fête de la pentecôte de BUCHY.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour la tenue du bureau de vote lors des élections municipales et législatives.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en la mémoire de Monsieur RICHARD, directeur de l'école de BOSC EDELINE.

DELIBERATION N° 2012/023

Travaux chemin forestier

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut bénéficier de subvention auprès des instances européennes pour des travaux sur les chemins forestiers.

Monsieur Hubert LESEIGNEUR indique qu'il a rencontré Monsieur Joël LEROY de la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles pour examiner le chemin forestier du Four à Chaux.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'estimation établie par Monsieur Joël LEROY pour le rechargement et réfection du chemin du Four à Chaux pour partie.

Le Conseil Municipal souhaite que soit demandée à Monsieur Joël LEROY une estimation complète du chemin forestier du Four à Chaux. Le dossier de demande de subvention sera déposé dès réception de celle-ci.

DELIBERATION N° 2012/024

Limitation de vitesse sur une portion de la RD N°61

Pour assurer la sécurité des usagers de la route départementale n°61 et la sécurité des enfants fréquentant l'école de BOIS-HEROULT, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de limiter la vitesse à 30 km/h du PR 14+060 au PR 14+510 dans les deux sens de la circulation sur la route départementale n°61.

Le Conseil Municipal décide de demander conseil au CAUE pour aménager un espace piétons.

DELIBERATION N° 2012/025

Renforcement réseaux électriques

Monsieur le Maire précise qu'une intervention a été réalisée sur le transformateur HTA/BT afin de relever de 5 volts la valeur de consigne de la tension. D'après les informations requises auprès de professionnels, cette intervention s'avérerait insuffisante.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour agir au nom de la commune auprès du Tribunal de Grande Instance de ROUEN aux fins de voir désigner un expert.

DELIBERATION N° 2012/026

Devis de l'entreprise ROBINET

Le Conseil Municipal prend connaissance des devis établis par l'entreprise ROBINET pour la construction d'un ossuaire et d'un columbarium et la création d'un jardin du souvenir.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire et à Madame Eliane COEFFIER pour obtenir des explications sur les devis et prendre toutes décisions à ces sujets.

Travaux logement social

Un rendez-vous sera pris avec un architecte pour programmer les travaux de la mise aux normes de l'électricité et la pose de convecteurs « basse tension ».

DELIBERATION N° 2012/027

Commission communale création d'une aire de valeur de l'architecture et du patrimoine.

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal a nommé les membres de la commission communale pour le suivi pour la création d'une AVAP.

Monsieur le Maire précise que Madame Elisabeth WALLEZ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles a été oubliée et que cette personne doit faire partie de cette commission.

En conséquence, le Conseil Municipal nomme Madame Elisabeth WALLEZ membre de la commission communale pour le suivi de la création d'une Aire de Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ainsi que la réglementation de cette aire.

DELIBERATION N° 2012/028

Contrat de maintenance et d'entretien du défibrillateur

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le contrat de maintenance et d'entretien pour le défibrillateur proposé par la société SCHILLER France SAS qui s'élève à la somme de 75,25 euros hors taxes soit 90,00 euros toutes taxes comprises.



AGENDA DU MAIRE

- **15 mars 2012 :**
Réunion CCME à Blainville-Crevon
- **22 mars 2012 :**
Commission des finances en mairie
- **28 mars 2012 :**
Réunion CCME à Sainte-Croix-sur-Buchy
- **30 mars 2012 :**
Conseil municipal
- **5 avril 2012 :**
Réunion du bureau du Syndicat Mixte du Pays
- **19 avril 2012 :**
Réunion de Pays entre Seine et Bray
- **25 mai 2012 :**
Réunion AVAP en mairie
- **29 juin 2012 :**
Conseil municipal
- **1^{er} juillet 2012 :**
Fête des Drapeaux à Buchy
- **5 juillet 2012 :**
Réunion de Pays entre Seine et Bray
- **10 juillet 2012 :**
Réunion AVAP en mairie
- **19 juillet 2012 :**
Réunion CCME à Catenay
- **7 septembre 2012 :**
Réunion AVAP en mairie
- **12 octobre 2012 :**
Réunion AVAP en mairie

INFORMATIONS GENERALES

TELEPHONES UTILES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmes : 17
- Ambulance M. Mme ELIE : 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00
- Médecins
 - P. Duret : 02 35 34 09 36
 - M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36
 - Mmes Natis et Lebourg : 02 34 34 41 41
- Vétérinaires
 - F. Thomas : 02 35 34 40 06
 - W. Addey : 02 35 34 40 06
 - V. Lamoine : 02 35 34 40 06
- Pharmacie : A. Herrou : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise : 02 35 34 31 06

- Assistantes Sociales :
 - Madame Lemoine,
 - Madame Lateurtre,
 - Madame Denibas.
- Consultation nourrisson : Dr Maurey
- Conseillère en économie sociale et familiale : Mme Cantrel
- Conseillère ESF-APA : Mlle Parisy
- Banque alimentaire : distribution de colis. Dépôt des demandes en Mairie. Ancien Centre de Secours, Mme Robinet, 1 jeudi sur 2 de 16h00 à 16h30.
- Service de car - VEOLIA : plusieurs allers-retours par jour Buchy - Rouen (A/R : 2 €).
- Location de salle (Commune uniquement) Mme Ouvril : 06 08 16 38 73

- ADMR (Association d'aide aux personnes âgées) - Mme Soulas, Présidente : 02 35 34 93 91
 - lundi : 9h30 - 13h30 / 14h - 17h
 - mardi : 13h30 - 18h
 - mercredi : 9h - 12h30 / 13h - 16h30
 - jeudi : 14h - 16h
 - vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
- **OUVERTURE DE LA MAIRIE :**
 - mardi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
 - jeudi : 14h00 - 18h30
- **PERMANENCE DES ADJOINTS :**
 - mardi : 14h00 - 16h00
- **PERMANENCE DU MAIRE :**
 - Samedi matin sur rendez-vous
 - Tél. : 02 35 34 44 37 - Fax : 02 35 34 29 47
 - E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr